



RÉGIONI BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES	15

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

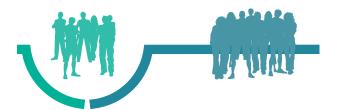
PRINCIPAUX INDICATEURS

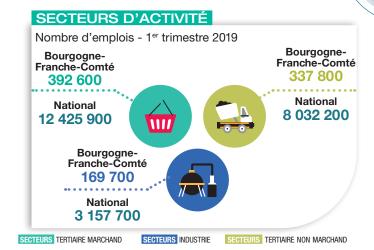
POPULATION

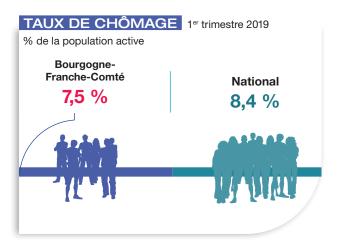
Nombre d'habitants en 2018

Bourgogne-Franche-Comté 2800000

National 64 725 052







DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019

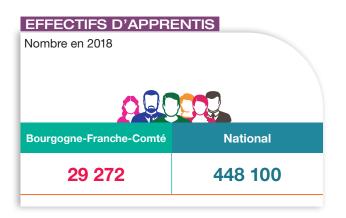
Bourgogne-Franche-Comté 639 710

National 5 798 700



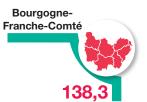
PRESTATAIRES DE FORMATION

	Bourgogne- Franche-Comté	National
Organismes de formation	944	68 000
de formation	en 2018	en 2016
CFA	145 en 2019	936 en 2018/2019



BUDGET GLOBAL Évolution du budget de la région en millions d'euros 2017 2018 2019 224,1 195,3 196,6

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE En 2019 en millions d'euros







DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

		REGION		NATIONAL
POPULATION ET EMPLOI	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	2 900 558 en 2017	2 800 000 en 2018	-3.47%	67 000 000 au 1er janvier 2019
POPULATION ACTIVE	1 730 898 en 2015	1 717 584 en 2016	-0.77%	29 556 000 en 2016
dont 16-25 ans	140 968 en 2015	138 331 en 2016	-1.87%	2 766 000 en 2016
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	214 890 (juillet 2018)	215 670 (juillet 2019)	0.36%	5 798 700 (juillet 2019)
Moins de 25 ans	30 140 (juillet 2018)	29 950 (juillet 2019)	-0.63%	728 200 (juillet 2019)
25-49 ans	128 440 (juillet 2018)	128 130 (juillet 2019)	-0.24%	3 551 400 (juillet 2019)
50 ans ou plus	56 310 (juillet 2018)	57 600 (juillet 2019)	2.29%	1 519 100 (juillet 2019)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7,8 % (1er trimestre 2018)	7,5% (1er trimestre 2019)	0,3	8,4 % (1er trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	18,5 % En 2018	Non renseigné	-	19,2 % (1er trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	7,1 % En 2018	Non renseigné	-	7,7 % (1er trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	5,4 % En 2018	Non renseigné	-	6,3 % (1er trimestre 2019) (France hors Mayotte)

Sources: Insee, DARES



SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
	Tertiaire marchand	392 600	12 425 900
SECTEURS GENERIQUES (1er trimestre 2019)	Tertiaire Non marchand	337 800	8 032 200
	Industrie	169 700	3 157 700
PRINCIPAUX SECTEURS (au 31 décembre 2016)	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17,8 %	12,7%
Secteur 2	Activités de services administratifs et de soutien 'y compris interim)	9,7 %	12,7 %
Secteur 3	Hébergement médico- social, social et action sociale	8,4 %	5,9 %

Sources: Insee et Emfor BFC

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA REGION	NATIONAL
	La liste de 217 métiers est longue. Sont concernés notamment les métiers médicaux, de la bouche, de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne et du bâtiment. Mais également ceux du transport, de la maintenance, de la mécanique industrielle et des métiers du numérique	Bâtiment et travaux publics, Hôtellerie restauration

Source: INSEE



INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION		NATIONAL	
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	944 en 2018 selon le Carif EMFOR	-	68 000 en 2016
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	10 178 en 2016	8 146 en 2017	-19.96%	222 921 en 2017

Sources: Annexe au projet de loi de finances 2019

APPRENTISSAGE

	REGION		NATIONAL	
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	145	_	936 CFA/SA
Nomble of A	Non renseigne	en 2016	-	en 2018/2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage	84,10 M€ en 2016	94,34 M€ en 2017	11.9%	1 786 833 M€ en 2017
Effectif d'apprentis	18 494 en 2016/2017	29 272 en 2018/2019	58.28%	452 652 en 2018/2019
Nb de contrats d'apprentissage	13 744 en 2017	14 439 en 2018	5.06%	317 287 en 2018

Source: RERS, DARES PoEm, Loi de Finances pour 2019

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-six pôles de compétitivité recensés en France en 2019.

4 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

• Vitagora: Agriculture, agroalimentaire

• Plastipolis: Matériaux

• Pôle des Microtechniques : Mécanique/Microtechniques

• Xylofutur : Bioressources, Industries du bois, Matériaux



CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants. Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

SIX CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Campus des métiers et des qualifications de l'automobile et des mobilités du futur - Mobicampus

- Territoire : Deux bassins d'emploi et de formation de la région : Clermont-Ferrand, Issoire
- Secteurs professionnels: Industrie automobile et services de mobilité/ Produits spécifiques avals de la production: services supports des déplacements futurs (sociétés de services de co-voiturage et de mise en relation clients/chauffeurs indépendants)/
 Recherche et développement/ Fabrication et mise en œuvre/ Commercialisation/ Support logistique et encadrement de la production/ Objets connectés et services associés.
- Filière(s) de formation : ingénierie de production (production, produit, process) ; électronique et les systèmes mécatroniques; conception et technologies numériques ; énergie (incluant un volet important relatif à l'énergie pour les transports) ; transport et services de mobilité ; informatique, information et communication et humanités numériques ; sciences de gestion, le management de la technologie et de l'innovation/entreprenariat.

Campus des métiers et des qualifications de la maroquinerie et des métiers d'art

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Métallurgie, plasturgie et autres matériaux, numérique et design
- Filière(s) de formation : Maroquinerie, sellerie, métiers de la mode, bijouterie, joaillerie, horlogerie, ébénisterie, communication graphique, microtechniques et design, restauration de meubles, céramique, métiers du bois et de la pierre, tapisserie, ferronnerie, gravure, ciselure, bronzerie

Campus des métiers et des qualifications des microtechniques et des systèmes intelligents

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels: Aéronautique, bâtiment et travaux publics, chimie et biotechnologies, énergies et écoconstruction, métallurgie, plasturgie et autres matériaux, numérique et design, véhicules, transport terrestre et maritime, services aux entreprises, alimentaire, agroalimentaire, services aux personnes.
- Filière(s) de formation : Micromécanique, mécanique, plasturgie, horlogerie, optique, photonique, thermique, temps-fréquence, électronique, fluidique, acoustique, traitement du signal.

Campus des métiers et des qualifications de l'industrie technologique innovante et performante

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Métallurgie plasturgie
- Filière(s) de formation: L'électronique et les systèmes mécatroniques, la robotique; la conception numérique, écoconception, visualisation 3D; la fabrication (procédés plastiques et composites, fabrication laser, usinage de formes complexes, méthodes additives); caractérisation des matériaux, CND; mécatronique; management de la technologie et de l'innovation/entreprenariat.

Campus des métiers et des qualifications de l'alimentation, du goût et du tourisme

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Tourisme, Hôtellerie et restauration-alimentaire, Agroalimentaire
- Filières de formation : Viticulture, hôtellerie-restauration, agro-alimentaire, tourisme, communication, marketing, commercialisation



Campus des métiers et des qualifications du territoire intelligent

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels: bâtiment et travaux publics; production et gestion/transport de l'énergie; gestion active du bâtiment; éclairage; transport et logistique; informatique; services en lien avec le transport, le commerce, l'éducation, la médecine.
- Filière(s) de formation :
- la construction BTP
- l'électronique et les systèmes mécatroniques
- la conception et les technologies numériques
- l'énergie (incluant un volet important relatif à la gestion des énergies)
- le transport et les services de mobilité
- l'informatique, l'information et communication et les humanités numériques
- les sciences de gestion, le management de la technologie et de l'innovation/entreprenariat

Source : Ministère de l'Education nationale, 2019



PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Liste d'union de la gauche
Présidente	Marie-Guite DUFAY
Vice-Présidente	Océane CHARRET-GODART, Vice-présidente de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et l'orientation
Vice-Président	Stéphane GUIGUET, Vice-président en charge de l'apprentissage
Vice-Présidente	Valérie DEPIERRE, Vice-présidente des formations initiales sanitaires et sociales ainsi que des personnes handicapées

COMMISSIONS

Commission Apprentissage et formation professionnelle - lycées - enseignement supérieur - recherche		
Présidente Vice-Président(e)s	Muriel VERGES-CAULLET, Conseillère déléguée Service public de l'orientation Francis COTTET et Marie-Claude JARROT	

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Valérie CHATEL
Direction Général Adjoint - Pôle E	conomie, emploi et formation
Directeur (trice)	Claire DAUVERGNE-GOUYER
Contact	
Direction Général Adjoint - Pôle E	Education et vivre ensemble
Directeur (trice)	Axel LIMACHER
Contact	



DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction Formation professionnell	e
Directeur (trice)s	Séverine MIGNON, Directrice de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, Marie-Claire QUIERS, Directrice des transitions professionnelles et orientation
Contact	Tél. : 03 81 61 61 63
Direction en charge de l'apprentiss	age
Directeur	Christophe COURNAULT, Directeur information métiers, formations sanitaires et
Contact	sociales et apprentissage

Source : Conseil régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	SCHMELTZ	Bernard	03 80 44 64 00
SGAR	PIERRAT	Eric	03 81 65 83 00
DIRECCTE	RIBEIL	Jean	03 81 25 10 00
Recteur	CHANET	Jean-François	03 81 65 47 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Emfor Bourgogne-Franche-ComtéDirectrice : Bénédicte DELNESTE
Site internet : <u>http://www.emfor-bfc.org</u>



BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

	С	Dépenses tota	les	Formation professionnelle et apprentissage		Enseignement			
années		Dépenses	s Dépenses		Dépenses				
	totales	Fonction- nement	d'investis- sement	totales	Fonction- nement	d'investis- sement	totales	de fonction- nement	d'investis- sement
2017	1454	1023	431,1	224,1	211,4	12,7	219,8	97,4	122,5
2018	1446,7	1040,5	406,2	195,3	184,1	11,2	297,2	177,7	119,4
2019	1534,3	1043,4	490,9	196,6	186,7	9,9	307,6	178,5	129

Source: DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL	
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N	
BUDGET FPA DES REGIONS	195,3 M€ en 2018	196,6 M€ en 2019	0.51%	4 388 M€ en 2019	

Source : DGCL, FPSPP, Loi de finances pour 2019

BUDGET PRIMITIF

Voté les 13 et 14 décembre 2018- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'élève en 2019 à 1,6 milliards d'euros en crédits de paiement. La Région poursuit en 2019 son engagement fort en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, avec 138,3 millions d'euros (M€) consacrés à la formation professionnelle, 82,6 M€ à l'apprentissage et 48 M€ aux formations sanitaires et sociales.

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	1 243 382 946 M€	1 933 221 934 M€	
Investissement	138 236 272 M€	1 181 976 841 M€	
Total	1 381 619 218	3 115 198 775 M€	



Capacités d'engagement

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
Formation professionnelle et Apprentissage			
Fonctionnement	241 257 000 € (AE)	259 026 000 € (AE)	7.37%
Investissement	31 550 000 € (AP)	9 900 000 € (AP)	-68.62%
Dont apprentissage			
Fonctionnement	78 776 000 € (AE)	74 132 000 € (AE)	-5.9%
Investissement	12 000 000 € (AP)	8 500 000 € (AP)	-29.17%
Enseignement			
Fonctionnement	71 793 530 € (AE)	70 726 389 € (AE)	-1.49%
Investissement	138 598 500 € (AP)	144 125 500 € (AP)	3.99%
Action économique		,	
Fonctionnement	54 926 437 € (AE)	55 313 775 € (AE)	0.71%
Investissement	64 469 775 € (AP)	65 271 000 € (AP)	1.24%

Source : Conseil régional



PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 BOURGOGNE (SIGNE LE 24 AVRIL 2015)

Objectifs du volet « Emploi » :

- Accompagner la prise de décision par une meilleure connaissance de l'emploi et de la formation en Bourgogne,
- Soutenir les territoires et les filières en développant les actions de GPE en Bourgogne,
- Favoriser les continuités professionnelles des salariés en mobilisant au mieux les outils de la formation professionnelle continue,
- Une attention particulière sera accordée aux seniors et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Source: Base FAR Centre Inffo, 2019

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 FRANCHE-COMTE (SIGNE LE 03 JUILLET 2015)

Objectifs du volet « Emploi » :

- Prospective et anticipation en matière d'emploi et de formation professionnelle (EFIGIP).

Dans ce cadre, les axes d'intervention à privilégier pourraient être :

- Améliorer l'information sur l'offre de formation permettant un accès facilité à la formation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés et permettre une meilleure réactivité de l'offre de formation
- Anticiper les mutations économiques et proposer des diagnostics de territoires, de filières et secteurs professionnels, analyser les secteurs en fortes mutations, développer des outils de veille, d'observation et prospective (des métiers, besoins de maind'œuvre et tensions sur le marché du travail, analyse des parcours jeunes et seniors...), pour permettre d'accroître la sécurisation des parcours professionnels et la construction de parcours professionnels des salariés, des salariés licenciés, des demandeurs d'emploi, des jeunes en parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner la réforme du service public de l'orientation : analyse thématique ciblée sur un territoire, appui sur les sujets CEP, CPF, SPRO, secrétariat du CREFOP...
- Accompagnement des mutations (FACT)

Il s'agit de soutenir l'ARACT de Franche-Comté Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail (FACT), dans son rôle d'appui à la concertation sociale sur l'anticipation et l'accompagnement des mutations sociales, l'adaptation des entreprises aux mutations du travail, aux changements techniques et organisationnels, à l'emploi et aux compétences des territoires.

- La sécurisation des parcours professionnels

Une mobilisation précoce en Franche-Comté de l'État et du Conseil Régional a conduit à un premier accord innovant en 2009 pour sécuriser les parcours professionnels. Les acteurs régionaux du développement économique et le Service Public de l'emploi se sont mobilisés pour atténuer l'effet ressenti par les entreprises et leurs salariés et ont signé en mai 2009 un accord partenarial permettant de promouvoir la formation en temps de sous-activité dans les entreprises impactées.

Ce mode de coopération a conduit les partenaires sociaux et les pouvoirs publics à conclure un nouveau protocole d'expérimentation signé le 10 février 2011.

Le CPER doit contribuer également à l'égalité entre les femmes et les hommes au travers d'actions transversales et spécifiques en particulier en ce qui concerne la promotion de la mixité dans les filières de formation et dans les métiers.

Source: Base FAR Centre Inffo, 2019



AVENANT AUX CONTRATS DE PLAN

Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales et Marie-Guite Dufay, présidente de la région ont signé, le 3 mars 2017 à l'hôtel de région à Dijon, un avenant aux contrats de Plan Etat-région (CPER) 2015-2020 de Bourgogne et de Franche-Comté.

Avec la signature de cet avenant, effectué également avec Christiane Barret, préfète de la région, ce sont 20,35 millions d'euros supplémentaires qui sont engagés, à parité entre l'Etat (10,175 millions) et la région (10,175 millions). Au total, les financements de l'Etat et de la région pour le CPER s'élèvent ainsi à 1,171 milliard d'euros (Etat : 649 millions d'euros et région : 522 millions d'euros). Après une année de mise en œuvre des CPER, une démarche de révision, entreprise entre juin et septembre 2016, a en effet permis de réaliser des adaptations afin de mieux répondre aux besoins des territoires. Deux des cinq volets du contrat de plan sont ainsi déjà en commun : l'enseignement, la recherche et l'innovation ; les filières d'avenir et l'usine du futur.

Source: Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, 7 mars 2017

STRATEGIE REGIONALE DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION : CPRDFOP 2017-2022 :

Le nouveau contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles 2017-2022 a été signé jeudi 8 février 2018 à Dijon.

Elaboré dans un large cadre partenarial, le contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) a été signé par Marie-Guite Dufay, présidente de la Région et Christiane Barret, préfète de la Région, préfète de la Côte-d'Or, avec les représentants de l'Etat, des autorités académiques et des organisations syndicales et professionnelles*.

Les priorités régionales s'inscrivent dans un triptyque qui permet, dans le cadre de l'élaboration de l'offre en matière d'orientation et de formation professionnelles, de prendre en compte les besoins économiques régionaux :

- relever le défi des transformations économiques, pour favoriser la réussite et la montée en compétences des jeunes et des actifs:
- proposer une formation et une orientation tout au long de la vie pour sécuriser les parcours professionnels ;
- garantir une offre de formation territorialement équilibrée, en considérant la formation comme un élément d'aménagement du territoire.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Bourgogne-Franche-Comté 2019-2022 signé le 20 décembre 2018 par la Région, l'État et les partenaires sociaux est doté de 251 millions d'euros.

Il décline les 3 axes prioritaires d'intervention soutenus par le Plan d'Investissement dans les Compétences :

Axe1 Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective Axe2

Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés : une exigence pour construire la société des compétences

Axe transverse : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations en prenant en compte les spécificités régionales

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019



SPRO

Les deux SPRO (SPRF), préparés séparément par les anciennes régions, partagent les mêmes enjeux et objectifs : égalité d'accès et proximité territoriale des offres de services apportées aux individus. En étroite articulation avec la politique d'apprentissage et de formation professionnelle pilotée par la région, ils doivent converger pour que la région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un SPRO opérationnel au 1er janvier 2017.

Parallèlement, des actions structurantes et centrées sur le service aux bénéficiaires devront découler de la mise en place de ce SPRO :

- la construction d'un plan régional de l'accueil information orientation permettant de mettre de la cohérence entre les acteurs et d'homogénéiser la qualité de l'information dans les manifestations d'initiative locale ;
- la mise en place, via le futur CARIF-OREF, d'un outil numérique dédié permettant à chacun d'avoir un premier accès sécurisé au SPRO :
- le renforcement du partenariat avec les branches professionnelles pour développer l'information sur les métiers et les secteurs locaux porteurs et encourager les initiatives destinées à favoriser le lien entre les acteurs de l'orientation et l'entreprise.

Source : Stratégie de mandat 2016-2021 Bourgogne-Franche-Comté



DERNIERES ACTUALITES

Formation des demandeurs d'emploi, la région Bourgogne-Franche-Comté lance le site « J'ai ma place ! Ma formation pour un emploi »

Partant du constat que l'offre de formation est plus importante que la demande, notamment dans les métiers en tension, la <u>Région</u>

<u>Bourgogne-Franche-Comté</u> a décidé d'augmenter son soutien aux demandeurs d'emploi qui font le choix de suivre une formation qu'elle finance.

Avec le soutien financier de l'État dans le cadre du Pacte régional d'investissement compétences 2019 – 2022, elle a ainsi mis en place **trois mesures importantes** :

- augmentation des montants de rémunération,
- triplement des indemnités de transport,
- aide forfaitaire de 200 € dès l'entrée en formation.

Ainsi, pour faire connaître massivement toutes ces nouvelles mesures que ce soit auprès des publics directement concernés mais également auprès des différents réseaux impliqués dans le secteur de l'emploi et de la formation, la Région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place ce site J'ai ma place! Ma formation pour un emploi

Source: Site Centre Inffo, septembre 2019

Région Bourgogne-Franche-Comté : bilan du Pacte régional d'investissement dans les compétences

Signé fin 2018, le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) de la région Bourgogne-Franche-Comté s'avère positif : le nombre de stagiaires a déjà nettement augmenté.

Un premier bilan de la mise en œuvre du PRIC a été présenté mardi 3 septembre à Besançon par Bernard Schmeltz, préfet de Région, et Marie-Guite Dufay. « Le PRIC, ça marche! s'est réjouie la présidente de Région. Une hausse de 28 % des entrées en formation a déjà été enregistrée. C'est d'autant plus positif que les deux-tiers de ces nouveaux stagiaires sont sans qualification. » Le PRIC cible en effet en priorité les personnes les plus fragiles, celles qui sont les plus éloignées de l'emploi : les chômeurs non qualifiés, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés, les jeunes « invisibles ».

« En Bourgogne-Franche-Comté, la moitié des demandeurs d'emploi ont plus de 12 mois de chômage ; le quart, plus de 24 mois, a rappelé Océane Charret-Godard, vice-présidente en charge de la formation continue.

Par ailleurs un vaste travail partenarial a été engagé pour transformer en profondeur la formation professionnelle avec les pouvoirs publics, les organismes de formation, les branches professionnelles et les partenaires sociaux. L'objectif est de développer une offre de formation renouvelée, plus lisible et accessible, qui permette d'anticiper les mutations écologiques et numériques du marché du travail « Le PRIC constitue une rupture dans les politiques de l'emploi qui ont jusqu'à présent échoué face au chômage de masse » résume Bernard Schmeltz

Source : Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2019



2+1, le dispositif qui mixe deux ans de lycée professionnel et un d'apprentissage (Région Bourgogne Franche-Comté)

Durant l'année scolaire 2018-2019, la région Bourgogne Franche-Comté a expérimenté le dispositif 2+1, en proposant aux lycéens de la filière professionnelle de faire un an d'apprentissage, après deux ans en voie scolaire. Bilan avec Stéphane Guiguet, vice-président en charge de l'apprentissage

Le Quotidien de la formation - Pourquoi avoir lancé ce dispositif ?

Stéphane Guiguet - Nous sentions que la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel allait bouleverser le modèle économique de l'apprentissage. Nous nous interrogions notamment sur l'avenir des lycées professionnels. En parallèle, de nombreux décrocheurs étaient au sein des établissements. Or, ce dispositif leur offre l'opportunité de continuer leur formation hors voie scolaire, tout en optimisant les plateaux techniques des lycées professionnels.

QDF - Combien d'élèves ont pu participer à cette expérimentation ?

S. G. – Ils étaient 13 inscrits au CFA de l'Éducation nationale de Dijon, et 34 au CFA académique de Besançon. Bien que ces chiffres ne soient pas extraordinaires, les résultats aux examens de ces lycéens sont bons : 85,3 % des élèves de terminale ont obtenu leur bac. En outre, cette année a permis d'installer ce système dans une vingtaine de lycées professionnels, de roder les équipes, et d'informer les parents de l'existence de ce dispositif.

Notre volonté est de le généraliser à l'ensemble des lycées professionnels, sans faire concurrence à leurs autres formations. Plus de trente établissements sont d'ores et déjà intéressés pour poursuivre ou tenter cette expérience à partir de septembre. Une soixantaine d'élèves sont inscrits. Certains ont choisi l'option 2+1, mais d'autres ont préféré la formule 1+2 (un an en voie scolaire, puis deux en apprentissage), que nous avons souhaité mettre en place face à une demande forte des lycées.

QDF - En 2018-2019, plusieurs filières étaient concernées : menuisier agenceur, optique-lunetterie, microtechniques, gestion et administration, chaudronnerie industrielle... Y en aura-t-il de nouvelles à la rentrée ?

S. G. – Oui, mais rien de précis n'est encore établi, dans la mesure où la Région perd la main sur la carte de répartition des formations en apprentissage. Nous essaierons toutefois de garder une cohérence sur le territoire, tout en répondant aux besoins des entreprises. Une soixantaine d'entre elles prendront d'ailleurs part au dispositif pour cette deuxième année, contre quarante l'an dernier.

QDF - Comment est financé ce dispositif ?

S. G. – Un budget exceptionnel de 350 000 euros avait été accordé par la Région dans le cadre de l'expérimentation. Pour cette nouvelle année, aucun budget spécifique n'a été prévu. Chaque apprenti sera financé dans le cadre du coût au contrat. La Région ne s'interdit pas d'abonder ce financement, mais nous ignorons à ce jour l'enveloppe qui nous sera attribuée en ce sens.

Source : Le quotidien de la Formation, 28 août 2019



Centre Inffo propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-inffo.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
 - le fil twitter @inffo_regions (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
 - la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales…)
 - tous les 15 jours, le magazine *Inffo Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

Centre Inffo met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France https://www.centre-inffo.fr/site-regions-formation/nos-publications
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Inffo www.centre-inffo.fr

Les Régions au cœur de la formation



Centre Inffo propose aux professionnels de l'orientation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle une expertise juridique, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Fort d'une équipe de 80 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4. avenue du Stade-de-France 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél.: 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International contact.regions@centre-inffo.fr